

26^{ème} PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à relancer la participation démocratique et la confiance dans les institutions

Présentée par

BELLALIOUI Adam, BELZ-NOIRET Lucie, BLANCKE Elena, BOURDON Lilou, DELVAL-FONTAINE Louison, DEREGNAUCOURT Baptiste, DESPATURES Clara, DUTILLEUL Philomène, EMERY Kerrian, FLAMENT Ludivine, HERBAUT Jimmy, LELAY Abigaël, LENOIR Léa, LUCEL Pauline, MALEM Hana, MORELLE Mylia, PELTIER César, POIRE Juliann, RANSON Thibault, SAMPAIO Léandro, SAVARY Julia, TEMMAR Aïmene, ULIVAKA Aselo, VAN DE WIELE Elsa, VANMARCKE Alix

Elèves de la classe de CM1-CM2 de Monsieur LESAGE, groupe scolaire Pasteur Ségur de Wambrechies (académie de Lille 1 – Lambersart)

EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous avons fait des recherches et nous avons constaté que plus on est jeune et moins la participation démocratique est importante. Pourtant, nous, encore écoliers, nous souhaitons tous voter et avoir le droit d'élire un président, un maire, un député mais surtout nous trouvons important de pouvoir donner notre avis. Nous pensons que les citoyens ne se déplacent plus dans les urnes à cause de plusieurs raisons.

Tout d'abord, les citoyens et surtout les jeunes ne savent plus pourquoi ils votent et ignorent quelles sont les personnes qui composent les institutions. L'intervention d'un député, d'un maire ou d'un sénateur plusieurs fois dans la scolarité doivent aider les jeunes à comprendre le travail des politiciens et l'importance d'aller voter.

Puis, nous avons constaté que la moyenne d'âge du gouvernement (46 ans), des députés (49 ans) et des sénateurs (61 ans) était plus élevée que la moyenne d'âge de la population (42 ans). De ce fait, les jeunes peuvent se sentir moins concernés si les institutions en charge des lois sont faites par des personnes qui n'ont pas leur âge.

Ensuite, les citoyens votent moins car les programmes des politiciens, selon notre enquête, sont éloignés de leurs préoccupations. Pour remédier à ce problème, des solutions numériques peuvent être créées dans le but de recenser les sujets qui les intéressent. Ces solutions peuvent aussi servir aux citoyens pour poser leurs questions. Grâce à ces applications, les élus composent leurs programmes en lien avec les vrais intérêts des citoyens.

Enfin, en interrogeant les jeunes de notre entourage, beaucoup nous déclarent qu'ils utilisent des vidéos sur youtube, sur les réseaux sociaux ou sur internet de personnes qui réexpliquent les programmes plus simplement, avec un vocabulaire plus adapté et avec moins de détails. Les élus doivent proposer des contenus simplifiés et adaptés de leurs programmes pour aider les citoyens à se reconnecter à leurs idées.

Article 1^{er}

On sensibilise les jeunes à se reconnecter aux institutions en planifiant une rencontre avec un maire, un député ou un sénateur à l'école, au collège et au lycée. Ces échanges doivent permettre aux élus d'expliquer le rôle des institutions, le contenu de leur travail mais aussi de répondre aux questions que se posent les jeunes.

Article 2

Il faut rajeunir les membres de nos institutions.

Article 3

On crée des applications numériques afin de recenser les opinions des gens. Ces applications ont pour but de créer du lien entre les propositions des institutions et les vraies préoccupations des citoyens.

Article 4

Les institutions proposent une simplification des programmes, des résumés, des vidéos courtes en se servant des moyens de communications existants et fortement utilisés par les citoyens.